



ÉDITO

À Tournefeuille, nous avons l'ambition d'être aux côtés de tous les Tournefeuillais, pour les soutenir et les accompagner dans chaque étape de leur vie grâce à de nombreuses actions de proximité que nous avons eu à cœur de construire pour que chacun se sente considéré et accompagné. Nous croyons fermement que notre ville doit être le maillon fort du lien social auquel nous aspirons tous.



Parler de l'action sociale, c'est bien évidemment parler du Centre Communal d'action sociale, qui est véritablement la pierre angulaire de notre ambition en matière de politique sociale. Le CCAS travaille main dans la main avec de nombreuses structures publiques et associatives. Ce maillage territorial est essentiel pour répondre à chaque situation et soutenir les Tournefeuillais qui traversent une période difficile. Vous pouvez compter sur nous pour être à vos côtés, quelle que soit la situation.

DOMINIQUE FOUCHIER

Maire de Tournefeuille Vice-président de Toulouse Métropole Conseiller départemental de la Haute-Garonne

MARYLINE RIEU

Adjointe au Maire déléguée à la solidarité

SOMMAIRE

LIEUX RESSOURCES	2
MISSIONS SOCIALES DE LA VILLE	4
AIDER CEUX EN DIFFICULTÉS	6
SE FAIRE ACCOMPAGNER	8
	10
AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES	± 10

MAINTENIR LE LIEN SOCIAL	11
AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE	14
UNE VILLE INCLUSIVE	16
CHIFFRES CLÉS DE L'ACTION SOCIALE	18
ACTEURS SOCIAUX - CONTACTS	20
L'EMPLOI À TOURNEFEUILLE	22



Ce guide est édité par la Ville de Tournefeuille - Directeur de la publication : Dominique Fouchier / Directrice de la communication et rédaction : Stéphanie Haesen / Conception de la maquette : Laurent Cohen / Mise en page et illustrations : Margot Faulong / Crédit photos : Guillaume Fraysse et la Ville de Tournefeuille / Imprimé par Reprint / Sept 2024

2 GUIDE DE LA SOLIDARITÉ 3 GUIDE DE LA SOLIDARITÉ 3

LES MISSIONS DE LA VILLE DANS L'ACTION SOCIALE

Rendre la ville plus inclusive en menant une politique d'accessibilité et en accompagnant les personnes en situation de handicap et leurs aidants

Améliorer la vie quotidienne des Tournefeuillais en les accompagnant dans leurs problématiques (logement, emploi, handicap, autonomie...)

Aider ceux qui rencontrent des difficultés passagères ou de plus longue durée, notamment en instruisant des aides de l'État et du Département et en proposant des aides financières complémentaires.



Maintenir le lien social et lutter contre les exclusions

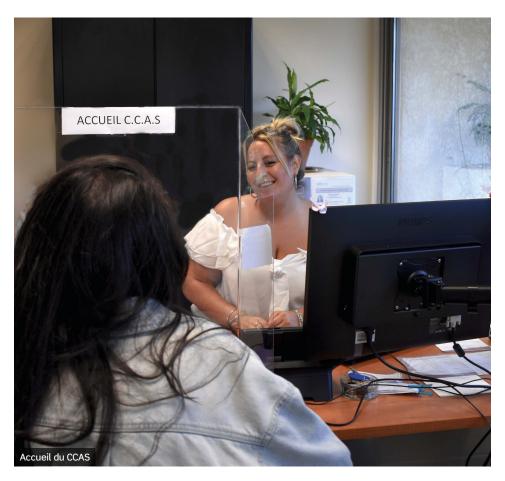
Accompagner les familles dans l'éducation des enfants en proposant des dispositifs

LE SAVIEZ-VOUS ?

La subvention de 900 000 € que la Ville verse en 2024 au CCAS permet de conduire des actions tant envers les personnes en situation de précarité qu'en direction des personnes âgées ou en perte d'autonomie.

AIDER LES PERSONNES EN DIFFICULTÉS

Une maladie, la perte d'un emploi, des difficultés à se loger et à se nourrir... grâce à une action sociale globale et active, la Ville de Tournefeuille est présente aux côtés des Tournefeuillais pour les accompagner.



LA DOMICILIATION

La domiciliation permet à toute personne sans domicile stable et remplissant les conditions requises de disposer d'une adresse administrative où recevoir son courrier et faire valoir certains droits et prestations. Une rencontre avec un travailleur social du CCAS est nécessaire préalablement à l'ouverture de la domiciliation.

DES AIDES SOCIALES LÉGALES ET FACULTATIVES

Sous l'impulsion de son Conseil d'administration présidé par le Maire Dominique Fouchier, le CCAS propose également des aides complémentaires aux dispositifs de droit commun, après évaluation de la situation par un travailleur social, sous forme de prêts ou de soutien pécuniaire non remboursable.

ET DES AIDES D'URGENCE

Le CCAS peut également délivrer des tickets services, attribués sur demande écrite motivée d'un travailleur social, et utilisables pour l'achat de denrées alimentaires et produits de première nécessité dans certains magasins de la ville.

En outre, le CCAS attribue des aides financières par règlement direct aux créanciers en soutien aux personnes à faibles revenus confrontées à des difficultés majeures ponctuelles.

LE SAVIEZ-VOÚS ?

En 2022, la Ville de Tournefeuille, à travers le CCAS, a délivré une aide exceptionnelle pour la prise en charge des frais de cantine et d'accueils de loisirs pour les enfants des familles réfugiées ukrainiennes.

DES LOGEMENTS GÉRÉS PAR LE CCAS

Trois logements temporaires gérés par le CCAS sont destinés à héberger pendant de courtes périodes ne pouvant excéder 6 mois, des personnes défavorisées qui ne peuvent temporairement avoir accès à un logement autonome (situation d'expulsion, hébergement par un tiers, logement insalubre ou inadapté, sans domicile fixe, victimes de violences intra familiale...). Un accompagnement social de la personne hébergée est mis en œuvre, en vue de préparer, en levant tous les obstacles, le relogement de l'usager et permettre son accès aux différents droits.

6 GUIDE DE LA SOLIDARITÉ 7

LES DÉMARCHES POUR SE FAIRE ACCOMPAGNER

L'action sociale mise en œuvre par le CCAS vient compléter celle de la Maison des Solidarités du Conseil départemental implantée sur le territoire de la commune. Le champ d'intervention du CCAS est très vaste : logement, handicap, accompagnement budgétaire, insertion, alimentation, dépendance, isolement... Il s'appuie sur un large réseau composé de partenaires publics (Département, Caf, État) et associatifs.

DES PERMANENCES HEBDOMADAIRES AU CCAS

• Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
Le jeudi de 8h50 à 12h et de 14h à17h
pour les dossiers de prestations
familiales sur rendez-vous uniquement
au 3230 ou le site internet de la CAF.
Le jeudi matin de 9h à 12h sur rendez-vous
uniquement, à prendre au 05 61 99 74 05
pour rencontrer une assistante sociale
(aides au départ en vacances, aides
spécifiques, ...).

La Caf n'assure pas de permanence pendant les vacances scolaires.

• <u>Service social de l'Assurance Maladie</u> (CPAM/CARSAT)

Le mardi matin de 9h à 12h, sur rendez-vous à prendre au 3646. • <u>Centre d'Information des Droits des</u> <u>Femmes et de la Famille (CIDFF)</u>

 $2^{\rm e}$ et $4^{\rm e}$ lundi du mois, de 14h à 17h, sur rendez-vous à prendre au 05 34 31 23 31

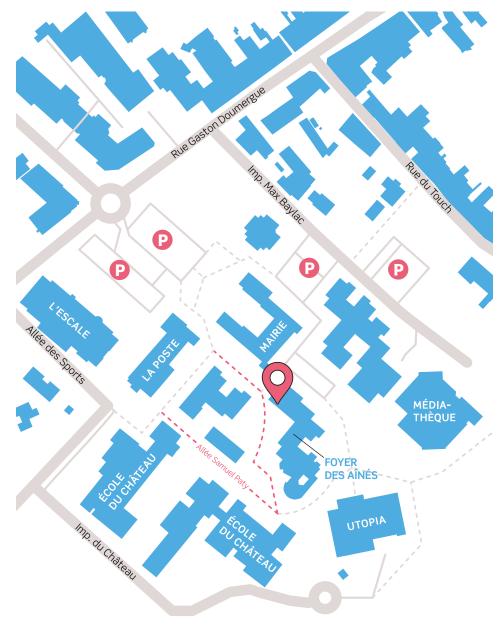
CONTACT CCAS

05 62 13 21 09

- Lundi de 14h à 17h30
- Mardi de 8h45 à 12h
 et de 14h à 17h30
- Mercredi de 8h45 à 12h
- Jeudi de 8h45 à 12h
 et de 14h à 17h30
- Vendredi de 8h45 à 13h30



1 allée Samuel Paty, situé derrière l'Hôtel de Ville



8 GUIDE DE LA SOLIDARITÉ GUIDE DE LA SOLIDARITÉ 9

FAVORISER L'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES

Tout particulièrement à l'écoute des séniors et de leurs familles, la Ville œuvre au maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie. Le maintien à domicile présente en effet de nombreux avantages en permettant notamment de maintenir la personne dans le confort de son logement et de ses habitudes. Cependant, des aménagements sont parfois nécessaires pour assurer le confort et la sécurité des personnes.

LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

La Ville propose un service de livraison quotidienne du lundi au vendredi de repas équilibrés, qualitatifs et variés à domicile pour les Tournefeuillais âgés de 60 ans et plus ainsi que des personnes handicapées ou en sortie d'hospitalisation, résidant à Tournefeuille, dans l'incapacité de préparer leurs repas à leur domicile constatée par un certificat médical. Ce service peut être utilisé sur de courtes ou longues périodes. Les tarifs calculés en fonction des ressources du foyer, sont compris entre 5,90€ et 8,50€ pour une personne seule et entre 9,50 et 13,60 pour un couple (Tarifs 2024). Inscription auprès du CCAS.

Liste des menus sur mairie-tournefeuille.fr.

DES RÉSIDENCES AUTONOMIE

Véritable alternative entre le domicile et la maison de retraite, les deux Résidences autonomie, gérées par le CCAS, s'adressent aux personnes âgées de 60 ans et plus, autonomes ou faiblement dépendantes, seules ou en couple et proposent une solution adaptée aux besoins des plus fragiles qui bénéficient ainsi d'un environnement attentif et rassurant.

Les tarifs et le dossier d'admission sur mairie-tournefeuille.fr.

MAINTENIR LE LIEN SOCIAL ET LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS

Maintenir le lien social, c'est lutter contre toutes les formes d'exclusion. L'objectif prioritaire de la Ville est de créer les conditions pour maintenir ce lien social, premier levier de l'action publique.

PLAN CANICULE

Tous les ans, à l'approche de l'été et de l'hiver, la Ville de Tournefeuille met en place un dispositif d'alerte et d'urgence pour les personnes fragiles et isolées. Les périodes estivales et de vacances sont souvent synonymes de grand isolement pour les personnes âgées, handicapées et pour les plus démunis. Le CCAS tient un registre de recensement sur lequel vous pouvez vous inscrire en appelant au 05 62 13 21 09. L'été, une brigade de veilleurs canicule, composée d'élus et d'agents de la commune, est chargée d'appeler les personnes inscrites sur ce registre, de leur rendre visite et de les amener vers un lieu rafraîchi si nécessaire, en cas d'alerte météorologique rouge.

Une personne est en situation de vulnérabilité ? Contactez le CCAS au 05 62 13 21 09

ATELIERS DE LANGUE FRANÇAISE

Cet accompagnement s'adresse à un public ayant des difficultés importantes de compréhension et d'expression en langue française, résidant sur le territoire de la commune.



10 GUIDE DE LA SOLIDARITÉ 11

LES MAISONS DE QUARTIER

Ces lieux conviviaux d'accueil, d'information, d'échanges et de rencontres facilitent la vie quotidienne des Tournefeuillais et créent du lien social en proposant des animations en direction de tous, et en favorisant les liens intergénérationnels et interculturels. De nombreuses associations tournefeuillaises proposent des actions pour tous les Tournefeuillais.

(+)

Programme des activités, expositions, événements et liste des associations sur mairie-tournefeuille.fr.

COUP DE POUCE NUMÉRIQUE

La Ville de Tournefeuille engage des actions pour un numérique accessible à tous. Faciliter les démarches administratives en ligne, utiliser son smartphone mais aussi adopter des bonnes pratiques afin d'éviter les arnaques sur internet... Vos Maisons de quartier proposent des ateliers numériques collectifs, ainsi que des rendez-vous individuels.



Tout au long de l'année, la Ville invite les Tournefeuillais à partager des moments de convivialité et de solidarité : le thé dansant et la distribution de chocolats pour les séniors, Octobre rose et fin septembre un nouveau rendez-vous intergénérationnel. Suivez-nous sur Facebook pour connaître l'agenda des événements.



QUÉFETS05 61 30 16 55

PAHIN05 61 78 62 52

PADERNE 05 61 06 29 10

1500

Personnes ayant bénéficié d'un accompagnement numérique dans les Maisons de quartier

250

Personnes présentes au thé dansant

2 437

Personnes ayant bénéficier de la distribution de chocolats

12 GUIDE DE LA SOLIDARITÉ

GUIDE DE LA SOLIDARITÉ

13 GUIDE DE LA SOLIDARITÉ

AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE DES TOURNEFEUILLAIS

Permettre à tous de bien vivre, c'est l'objectif des politiques publiques mises en œuvre par la Ville de Tournefeuille, qui s'inscrit dans une dynamique solidaire.

DES PROBLÈMES DE LOGEMENT?

Le CCAS se tient à votre disposition pour :

- vous conseiller dans la résorption d'une dette locative ou d'énergie
- vous aider dans la constitution de votre demande de demande de logement social. Le service municipal du logement est en effet géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
- Dossier de demande d'un logement social sur demandelogement31.fr

CONSEILS POUR LA BONNE GESTION DU BUDGET DES MÉNAGES

Face à une perte de revenus ou des difficultés à gérer les dépenses quotidiennes, il vous est possible de vous faire aider gratuitement. Les conseillères du CCAS, agréées pour conseil budget, peuvent également contacter les créanciers pour tenter de trouver des solutions.

Plus d'infos auprès du CCAS 05 62 13 21 09

Afin de permettre à tous de se soigner au prix le plus juste, la Ville travaille
à la mise en place d'une mutuelle communale d'ici début 2025.

L'ACCÈS AUX DROITS SOCIAUX

Vous pensez pouvoir bénéficier d'une prestation d'aide sociale comme par exemple la Couverture Maladie Universelle ou l'Allocation Adulte Handicapée, n'hésitez pas à contacter le CCAS, chargé d'informer, d'orienter et d'accompagner les Tournefeuillais dans leurs démarches pour l'accès aux droits sociaux.

DES AIDES POUR LES FAMILLES, SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES

Aides aux séjours

• Cette aide pour les enfants et les jeunes (- de 18 ans), plafonnée à 120€ par famille, sur proposition d'un travailleur social et sous conditions de ressources, est attribuée dans le cadre de séjours vacances organisés par la Ville ou, à titre exceptionnel, par d'autres organismes.

Des bourses d'activité

• Cette bourse permet aux enfants, dans les mêmes conditions que pour les aides aux séjours, d'accéder à une pratique sportive, culturelle, artistique ou de loisirs de façon régulière et encadrée.

LE MICROCRÉDIT SOCIAL

Ce prêt, accordé après étude du dossier, a pour objectif de soutenir les familles ou les individus exclus du système de crédit classique, en leur permettant de réaliser un projet d'insertion sociale et/ou professionnelle: l'accès au logement, l'éducation ou la formation; l'emploi et la mobilité; l'équipement ménager; la famille et la cohésion sociale; les dépenses consécutives à un accident de la vie (divorce, maladie, handicap, chômage...). Montant compris entre 500 et 5 000€. La durée du prêt peut aller jusqu'à 60 mois.



RENDRE LA VILLE PLUS INCLUSIVE

La Ville mène une politique en faveur de l'inclusion. Ville inclusive et solidaire, Tournefeuille et ses partenaires mettent à disposition des habitants des lieux ressources, des endroits où chacun peut venir rencontrer des professionnels pour des besoins sociaux ou administratifs, des animateurs pour participer à des activités culturelles ou simplement boire un café et tisser des liens avec

ses voisins. (Voir cartographie p.2)

L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES PUBLICS

Tournefeuille prend toute sa part à cet enjeu de société. Depuis de nombreuses années, la municipalité investit pour rendre accessible tous les bâtiments communaux et tendre vers la pleine inclusion des habitants en situation de handicap.

Les aménagements intérieurs : Création de sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite dans les équipements accueillant du public, pose de mains courantes, installation d'ascenseurs comme dernièrement à l'École d'Enseignements artistiques...



Des investissements en faveur d'une information pour tous :

- Refonte en 2023 du site internet de la Ville : le site est accessible aux personnes en situation de handicap en respectant le RGAA (le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité).
- Mise en place d'un système conversationnel pour les sourds et malentendants : le déploiement d'une solution numérique de visio-interprétation facilite les prises de contact des personnes sourdes et malentendantes avec les services municipaux.

L'ESPACE RESSOURCES HANDICAP (ERH)

Installé au sein de la Maison de quartier de Quéfets, l'ERH est un lieu d'informations, d'échanges, de documentation et de rencontres, dédié à l'ensemble des personnes en situation de handicap, ainsi qu'aux familles et aux professionnels. Aide sur rendez-vous aux démarches administratives nécessaires pour le dossier de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Maison de quartier de Quéfets 1, boulevard Alain Savary - 05 61 30 16 55



LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour déconstruire les idées reçues sur le handicap, la Ville, en plus d'aménager l'espace public et les bâtiments municipaux, organise chaque année dans les groupes scolaires une semaine d'actions de sensibilisation en avril.

ÉPAULER LES FAMILLES DANS L'ÉDUCATION DES ENFANTS

LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS)

Tournefeuille fait depuis longtemps de l'éducation l'une de ses grandes priorités : c'est le premier budget de la Ville (hors RH) en investissement et en fonctionnement. Attachée à la réussite de tous, elle est attentive au bien-être de chaque enfant. Néanmoins, au cours de sa scolarité, un enfant peut être confronté à des difficultés d'apprentissage ou des difficultés sociales et familiales. La Ville accompagne les enfants et leur famille dès que nécessaire.

Votre enfant n'arrive pas à organiser son temps de travail ? Il peut bénéficier gratuitement d'un accompagnement dans sa scolarité. Deux séances d'ateliers par semaine sont dispensées sur le temps périscolaire, entre 16h30 et 19h, et encadrées par des intervenants formés. Près de 300 enfants ont été accompagnés dans le cadre du dispositif CLAS en 2023-2024.



Informations et inscriptions auprès des coordinateurs du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h au 05 61 06 08 55

CHIFFRES CLÉS DE L'ACTION SOCIALE À TOURNEFEUILLE



Budget 2024 du CCAS par an, qui englobe les Maisons de quartier, les résidences d'autonomie et le service Prévention-Emploi.



Une centaine d'agents, comprenant le CCAS, les Maisons de quartier, le portage de repas à domicile, les résidences autonomie et le service Prévention qui accompagne les familles.



Près de 33 000 repas ont été livrés à domicile en 2023. Depuis la crise sanitaire de la Covid-19, la Ville s'est adaptéee à la demande croissante en mettant en place une deuxième tournée de portage de repas.



2 500

Environ 2 500 rendez-vous sont pris chaque année au CCAS.



Près de 400 personnes sont inscrites sur le registre des personnes vulnérables dans le cadre du Plan Capicule et Grand froid.



LES ACTEURS SOCIAUX DE LA COMMUNE

PETITE ENFANCE

• Espace Parentalité

Labellisé « Maison pour les familles », ce lieu d'accueil, d'information et de ressource documentaire est destiné à soutenir le développement de la relation parent-enfant, à travers divers ateliers, rencontres et échanges.

Maison de quartier de la Paderne place Léopold Sédar Senghor 05 61 06 29 10 / 06 79 71 30 72

• Protection Maternelle Infantile (PMI)

Information, conseils, consultations médicales de prévention pour les enfants de moins de 6 ans, vaccinations, orientation dans le cadre du handicap et de la santé.

Maison des solidarités 6 rue George Sand 05 62 13 67 80

• <u>Service Petite Enfance</u> de la commune

Gestion des structures d'accueil et des modes de garde municipaux.

Mairie Annexe Baylac 7 impasse Max Baylac Tel.: 05 62 13 21 65

PERSONNES En difficulté

• <u>Maison des solidarités</u> <u>du Conseil départemental</u>

Accueil, information et orientation, soutien aux démarches d'insertion, dossiers RSA (permanences Actipro le mardi et vendredi de 13h30 à 17h), accompagnement social et dans les démarches liées à l'âge et au handicap.

6, rue George Sand 05 62 13 67 80

• <u>Secours Populaire Français</u>

Lutte contre l'exclusion, soutien alimentaire, solidarité, aide à la santé.

2, rue Colbert 05 61 15 59 13

• Secours catholique

Accueil et soutien aux personnes en difficultés.

77, avenue Gaston Doumergue 06 73 51 60 56

• Restaurants du Cœur

Aide alimentaire et aide à l'insertion.

Le Phare, salle rouge 32 route de Tarbes - 06 68 09 98 03

ENFANCE/JEUNESSE

• Service Prévention

Accompagnement des enfants, des jeunes et de leurs parents (scolarité, éducation, lien social et familial,...)

Place Léopold Sédar Senghor 05 61 06 08 55

• Centre médico-psychologique (CMP)

Accueil d'enfants et d'adolescents présentant des difficultés d'ordre psychologique

CMP - CATTP 4 rue George Sand - 05 61 16 22 61

• Maison des droits de l'enfant

Permanence une fois par mois (dernier mercredi du mois) de 13h30 à 15h30 sur rendez-vous à la Maison des droits et des jeunes. Consultation spécifique aux mineurs pour les informer sur leurs devoirs et leurs droits et les moyens de les faire valoir.

Maison des droits et des jeunes Place Léopold Sédar Senghor 05 61 53 22 63

• Mission Locale

Orientation et insertion professionnelle. Rendez-vous à prendre auprès de la Mission Locale de Colomiers au *05 61 78 51 16*. Permanences à la Maison des Solidarités le mercredi de 9h à 12h et au service Prévention-Emploi le jeudi de 14h à 16h.

Maison des solidarités 6, rue George Sand

Service Prévention-Emploi Place Léopold Sédar Senghor

FAMILLES ET ACCÈS AUX DROITS

• Maison de la Justice et du Droit (MJD)

Information et orientation sur les droits, accueil sur rendez-vous :

Service d'Aide aux Victimes, d'Information et de Médiation (SAVIM) :

Accueil et écoute des victimes, information sur les droits, accompagnement dans les démarches, orientation vers les services spécialisés, droit de la famille. Le lundi de 9h30 à 12h10, le mardi et mercredi de 9h30 à 16h10 sur rendez-yous.

Mandataires judiciares :

Information sur le régime protection majeur, le 2° et 4° mercredi du mois de 9h à 11h30 sur rendez-vous.

Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) :

Information et conseils sur le logement et l'habitat, le 1^{er} vendredi après-midi du mois de 14h à 17h sur rendez-vous au 05 61 22 46 22.

Délégué du défenseur des droits :

Autorité indépendante chargée de résoudre les litiges entre le citoyen et l'administration, le mercredi de 10h à 15h sur rendez-vous.

Maison de la Justice et du Droit Place Léopold Sédar Senghor 05 61 78 69 18

20 GUIDE DE LA SOLIDARITÉ 21 GUIDE DE LA SOLIDARITÉ 21

L'EMPLOI : UN MAILLON DE LA POLITIQUE SOCIALE DE LA VILLE

La Ville de Tournefeuille a fait le choix politique d'offrir aux Tournefeuillais, encore en études ou en recherche d'emploi, un service de proximité pour les accompagner dans leur parcours.

UN ESPACE RESSOURCES À DISPOSITION

À proximité du centre-ville, la Maison de l'Emploi et de la Solidarité de Tournefeuille s'adresse aux collégiens, lycéens, étudiants et demandeurs d'emploi tournefeuillais en besoin de soutien.

- 3 ordinateurs en libre accès pour effectuer vos recherches emploi/formation
- De la documentation spécialisée consultable sur place et des fiches métier CIDJ.

Maison de l'Emploi et de la Solidarité, Place Léopold Sédar Senghor 5 rue Paul Valéry - 05 61 06 08 55 Mercredi de 14h à 17h30 Jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 Fermeture à 17h pendant les vacances scolaires

VOTRE AGENCE FRANCE TRAVAIL : 25 boulevard Victor Hugo 31 770 Colomiers En accès libre : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 Sur rendez-vous : du lundi au mercredi de 12h30 à 16h30 et le vendredi de12h30 à 15h30



PERMANENCES À LA MAISON DE L'EMPLOI

• L'association intermédiaire La Passerelle

Accueil sur rendez-vous. Permanence téléphonique au *05 61 86 65 55*. du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h. Le mercredi de 8h30 à 12h30. Répondeur avec messagerie en dehors des heures d'ouverture.

• CEPIERE/UCRM

Pour les bénéficiaires du RSA. Sur rendez-vous au *05 34 63 04 03* et sur orientation du Conseil départemental.

• <u>Misson locale de la Haute-Garonne</u>

Pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Accueil du public le jeudi sur rendez-vous au 05 61 78 51 16.

• <u>Centre Interinstitutionnel</u> de Bilan de Compétences CIBC

Conseil en évolution professionnelle à destination des actifs qui souhaitent faire le point sur leur situation professionnelle, et, le cas échéant, formaliser et mettre en œuvre une stratégie visant l'évolution professionnelle. Gratuit, sur rendez-vous au 05 62 05 26 40 - 07 86 61 50 94.

• Plan Local Insertion Emploi

Pour les demandeurs d'emploi de + de 25 ans qui rencontrent des difficultés nécessitant une réponse globale et personnalisée. Accueil du public le mardi matin sur rendez-vous, plie@toulouse-metropole.fr - 07 64 52 78 20

22 GUIDE DE LA SOLIDARITÉ

GUIDE DE LA SOLIDARITÉ 23



Hôtel de ville de Tournefeuille Place de la Mairie - 31170 Tournefeuille 05 62 13 21 21 Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

accueil@mairie-tournefeuille.fr www.mairie-tournefeuille.fr

Facebook : Ville de Tournefeuille Instagram : villedetournefeuille YouTube : Ville de Tournefeuille

Inscrivez-vous à nos newsletters sur mairie-tournefeuille.fr